

Avis préalable de réunion - Assemblée Générale 2016 de Valeo

Paris, le 1er avril 2016 – Valeo informe ses actionnaires que son Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) qui se tiendra le 26 mai 2016 à 14h30, au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel, 75008 Paris, a fait l'objet d'un avis préalable de réunion paru ce jour au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°40.

L'avis préalable de réunion contient l'ordre du jour détaillé, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Il est précisé à cet égard que conformément aux projets de résolutions, la mise en paiement du dividende proposé aux actionnaires interviendrait le 1^{er} juin 2016 et non le 31 mai 2016 tel que cela avait été indiqué dans le communiqué de presse du 24 mars 2016.

Cet avis préalable de réunion ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur les projets de résolutions peuvent être consultés sur le site internet www.valeo.com (rubrique investisseurs et Actionnaires / Assemblée générale) à compter de ce jour.

Valeo est un équipementier automobile, partenaire de tous les constructeurs dans le monde. Entreprise technologique, Valeo propose des systèmes et équipements innovants permettant la réduction des émissions de CO₂ et le développement de la conduite intuitive. Le Groupe a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 14,5 milliards d'euros et a consacré plus de 10 % de son chiffre d'affaires première monte à la recherche et au développement. Valeo emploie 82 800 collaborateurs dans 30 pays dans 134 sites de production, 17 centres de recherche, 35 centres de développement et 15 plateformes de distribution.

Valeo est coté à la Bourse de Paris et fait partie des entreprises du CAC 40.

Pour plus d'informations sur le Groupe et ses secteurs d'activité, consultez son site Internet www.valeo.com

Pour toute information complémentaire :

Thierry Lacorre – Directeur Relations Financières
Tél. : +33 (0)1 40 55 37 93
thierry.lacorre@valeo.com